

BARÈME TTC HONORAIRES SIGNATURE AGENCE IMMOBILIERE

HONORAIRES TRANSACTION - IMMOBILIER TRADITIONNEL ET ANCIEN

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat.

Tranches non cumulables

PRIX DE VENTE	TAUX
< 30 000€	3 000€
30 001€ à 50 000€	10%
50 001€ à 130 000€	8%
130 001€ à 300 000€	7%
300 001€ à 450 000€	6%
> 450 000€	5%
Parking, garage	Forfait 3 000€

HONORAIRES TRANSACTION - FONDS DE COMMERCE

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat.

< 100 000€	10%
100 001€ à 200 000€	9%
200 001€ à 400 000€	8,50%
400 001€ à 600 000€	7,50%
800 001€ à 1 000 000€	7%
> 1 000 001€	5%

HONORAIRES LOCATION - BAUX D'HABITATION appliqués au bailleur et au locataire

Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction de bail (€/m ²)	8,00 €
Etablissement de l'état des lieux d'entrée (€/m ²)	3,00 €

HONORAIRES LOCATION - BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNEL appliqués au preneur

30% du LOYER ANNUEL (HT)